

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2014

- MAÎTRISE CONSTANTE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT,
- BAISSÉ DE LA DETTE,
- DYNAMIQUE DE L'INVESTISSEMENT.

Lundi 18 novembre 2013, les membres du Conseil Municipal d'Obernai se sont réunis pour examiner 18 points inscrits à l'ordre du jour, dont le Débat d'Orientations Budgétaires pour l'année 2014.

La France connaît aujourd'hui une période très particulière, avec de nombreuses tensions sociales dues à une situation économique qui se dégrade.

Dans ce contexte, les propositions du cadre budgétaire pour la Ville d'Obernai se fondent sur les paramètres suivants :

- Maintien des taux des 4 taxes (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties, cotisation foncière des entreprises) au même niveau depuis 10 ans, alors que les taux de

nos taxes sont bien inférieurs à la moyenne départementale et nationale.

- Continuité dans le désendettement de la Ville : fin 2004 la dette était de 19,6 M€, fin 2013 la dette est de 11 M€.
- Maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement à hauteur de 12,2 M€ soit une baisse de 3,33% par rapport à 2013.
- Effort d'investissement soutenu : nous disposons d'une enveloppe de plus de 7 M€ pour financer les investissements de l'année 2014.

Les orientations budgétaires proposées tiennent compte du contexte général et local : l'objectif étant de soutenir l'investissement et de réaliser des équipements performants, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement et en continuant à désendetter la Ville.

LES INFORMATIONS «CLÉS»

La capacité «d'extinction de la dette» —————> 2,28 années

La capacité «d'extinction de la dette» représente le nombre d'années qu'il faudrait à une commune pour rembourser sa dette si elle arrêta tout investissement. Ce coefficient d'extinction est en moyenne de 4,2 (années) pour la strate des villes de 10 à 20 000 habitants en France. Ce coefficient est de 2,28 (années) pour la Ville d'Obernai... Ceci est le résultat d'une gestion rigoureuse.

- **Pas d'augmentation du taux des 4 taxes** depuis 2004.
- **Dettes diminuées de 44%** en 10 ans.
- **Partenariat consolidé** avec les Associations et les organismes para-municipaux (Office de Tourisme, Comité des Fêtes, Centre Arthur Rimbaud, Relais Culturel Espace Athic...).
- **Maîtrise des dépenses** de fonctionnement.
- **Nouveaux investissements** pour 2014 : plus de 7 millions d'euros.